Les points suivants visent à renouveler des membres du Comité d'éthique de la recherche.
Le président du CER indique que les personnes proposées assistent déjà toutes en qualité d'expert aux travaux du comité.

Deuxième point

Madame Jennifer BASTART a souhaité mettre un terme à sa mission au sein du CER, qu'elle exerçait dans le Collège 1 au titre du siège « SHS », il convient de pourvoir à son remplacement.

La procédure déjà mise en œuvre antérieurement a été initiée à nouveau en sollicitant le responsables des domaines concernés ("Anne Vuillemin" <Anne.VUILLEMIN@univ-cotedazur.fr>; "Christian Rinaudo" <Christian.RINAUDO@univ-cotedazur.fr>; "Frederique Bertoncello" <Frederique.BERTONCELLO@univ-cotedazur.fr>; "Lucile Chanquoy" <Lucile.CHANQUOY@univ-cotedazur.fr>; "Marie-Joseph Bertini" <Marie-Joseph.BERTINI@univ-cotedazur.fr>; "Thierry Long" <Thierry.LONG@univ-cotedazur.fr>; "Barbara Meazzi" <Barbara.MEAZZI@univ-cotedazur.fr>; "eur-healthy direction" <eur-healthy.direction@univ-cotedazur.fr>) de lancer un appel à candidature.

La candidature de Madame Fanny VERKAMPT est proposée (dossier joint).

En conséquence de quoi il est proposé au CAC de procéder à la désignation de Madame Fanny VERKAMPT au titre du siège vacant en « SHS ».

Proposition de résolution 2 (*soumise au vote du CAC*)

Troisième point

Madame Aline CABASSON a souhaité mettre un terme à sa mission au sein du CER, qu'elle exerçait dans le Collège 1 au titre du siège « STIC ».

La procédure déjà mise en œuvre antérieurement a été initiée à nouveau en sollicitant le responsables des domaines concernés ("Maureen Clerc" <Maureen.Clerc@inria.fr>; "Frederic Mallet" <Frederic.MALLET@univ-cotedazur.fr>; "Robert Staraj" <Robert.STARAJ@univ-cotedazur.fr>; "Gilles Jacquemod" <Gilles.JACQUEMOD@univ-cotedazur.fr>).

La candidature de Monsieur Christopher LETURC est proposée (dossier joint).

En conséquence de quoi il est proposé au CAC de procéder à la désignation de Monsieur Christopher LETURC titre du siège vacant « STIC ».

Proposition de résolution 3 (*soumise au vote du CAC*)

Quatrième point

Monsieur Jean-Pierre MERLET a fait valoir ses droits à la retraite. Il exerçait sa mission de membre du CER dans le Collège 2 au titre de l'un des deux sièges de « Membres de conseil, comité éthique, ou structure Bien-être animal ». Depuis la création du CER (à l'origine, CERNI), l'INRIA était représentée à ce siège par M. Jean-Pierre MERLET, membre du COERLE.

Les liens avec le COERLE de l'INRIA et le domaine de recherche de cet Institut étant très profitables à la fois au CER et au COERLE, en sollicitant Maureen Clerc, Directrice du Centre Inria d'Université Côte d'Azur. Il est rappelé que l'autre siège, occupé par Madame Hélène GUIZOUARN, Secrétaire du CER, l'est au titre de sa qualité de présidente de la Structure Bien-êre animal (SBEA) d'Université Côte d'Azur-iBV-EUR Life.

La candidature de Monsieur Arnaud LEGOUT est proposée (dossier joint).

En conséquence de quoi il est proposé au CAC de procéder à la désignation de Monsieur Arnaud LEGOUT au titre du siège vacant « Membres de conseil, comité éthique, ou structure Bien-être animal ».

Proposition de résolution 4 (*soumise au vote du CAC*)